

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES SOURCES DE L'ORNE
DEPARTEMENT DE L'ORNE

Délibération DEL-2023-06-52



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**



SÉANCE DU JEUDI 8 JUIN 2023

Date de
convocation :
2 juin 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit juin, à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Sources de l'Orne dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la salle de Surdon (Macé) sous la présidence de M. Jean-Pierre FONTAINE, Président.

Nombre de
délégués en
exercice :
42

Présents : MMES BETTEFORT Stelliane, GUYOT Jeannine, LECAMUS Florence, LEROY Pascale, LUBRUN Laurence, MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline, MESNEL Elisabeth, MEYER Martine, PERSEHAYE Christel, PUITG Reine-Marie, TINOIS Marie-Claude, MM. CHATEL Jacques, DUVAL Claude, EGRET Fabrice, FONTAINE Jean-Pierre, GRASLAND Yves, HUGUIN Patrick, LAMBERT Patrick, LE CARVENNEC Eric, LELOUP Christian, LEVESQUE Michel, MAACHI Mostefa, MARIGNIER Sylvain, QUELLIER Serge, ROBIEUX Christophe, RENOUARD Eric, ROGER Damien, ROLLAND Jean-Pierre, SAUVAGET Jean-Paul, SIX Vincent, TAUPIN Jean-Marie

Nombre de
délégués présents :
31

Excusés avec pouvoir : Mme BIDAULT Martine (pouvoir donné à M. ROBIEUX Christophe), Mme LAMBERT Paméla (pouvoir donné à M. EGRET Fabrice), M. CORU Vincent (pouvoir donné à M. LELOUP Christian), M. MAUSSIRE Jacques (pouvoir donné à Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline), M. SOREL Damien (pouvoir donné à M. MAACHI Mostefa)

Nombre de
votants :
36

VOIX POUR :
36

Secrétaire de séance : Mme MALEWICZ-LABBÉ Marie-Caroline

VOIX CONTRE :
0

**Objet : Marché de travaux de construction du Pôle de Santé
Avenant n°1 au lot n°8**

ABSTENTIONS :
0

Monsieur le Président expose les modifications introduites par l'avenant :

Travaux en plus-value	
• Fourniture et pose TMS	+ 8 203,86 € HT
• Fourniture carrelage grès cérame	+ 2 158,00 € HT
• Fourniture plinthes droites assorties	+ 763,00 € HT
TOTAL + VALUE	+ 11 124,86 € HT

Le montant de l'avenant n°1 au lot n°8 s'élève à 11 124,86 € HT (13 349,83 € TTC) et porte le montant du lot n°8 du marché à 121 198,40 € HT (145 438,08 € TTC).

Monsieur le Président fait savoir que la Commission d'Appel d'Offres réunie le 22 mai 2023 a émis un avis favorable.

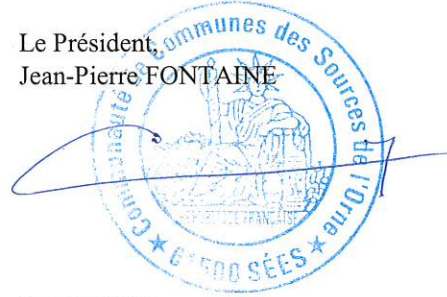
Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres,

- **ACCEPTÉ** la plus-value relative aux travaux supplémentaires ;
- **AUTORISE** le Président à signer l'avenant n°1 au lot n°8 du marché pour un montant de 11 124,86 € HT (13 349,83 € TTC)
- **PRÉCISE** que le montant du lot n°8 du marché est porté à 121 198,40 € HT (145 438,08 € TTC).

Fait et délibéré les dits jour, mois, an ci-dessus,
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
Jean-Pierre FONTAINE



La secrétaire,
Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Marie-Caroline MALEWICZ-LABBÉ.